

BUREAU DES ART DE L'ESAIP ASSOCIATION LOI 1901

ATTESTATION DE BÉNÉVOLAT

DÉCERNÉ À

NANA KEMAMEN RONYL JUNIOR

Le Bureau des Arts de l'ESAIP, association régie par la loi 1901, certifie qu'une activité bénévole a été exercée au sein de l'association en tant que Chargée de la Communication.

Dans le cadre de cette fonction, un travail remarquable de gestion des réseaux sociaux, de création de visuels et de coordination des actions de communication a été accompli afin d'assurer la visibilité des événements de l'association.

Grâce à sa créativité, son engagement et son professionnalisme, cette mission a fortement contribué au rayonnement du Bureau des Arts au sein de la communauté étudiante.

The true

LOEMBET EGHAN JEFFREY

TRESORIER



Fait à Angers, le 14/4/2025

PRESIDENT